

Mieux suivre les exilés

Par Jérôme Chapuis, le 11/6/2023 à 06h08



Ce n'est pas parce qu'un acte paraît insensé qu'il est nécessairement imputable à la folie. Pour l'heure, la justice ne se prononce pas sur l'état psychiatrique de l'auteur de l'attaque d'Annecy. Cette prudence s'impose à tous. Elle doit conduire à une forme de retenue dans la formulation des causes supposées du drame.

Pour autant, les questions multiples qui ont surgi dès jeudi doivent être entendues. Et notamment celle que *La Croix* explore aujourd'hui : comment mieux accompagner les personnes qui, à l'instar du suspect d'Annecy, se trouvent sur le sol européen au terme d'un parcours d'exil semé d'épreuves ? Nombre d'entre elles parviennent à s'intégrer. Mais c'est un fait : ces personnes sont souvent psychologiquement vulnérables. Elles ont surmonté des traumatismes : guerres, persécutions, torture, sans parler des mois d'errance et de la perte de repères au contact d'une culture étrangère. À Paris, la moitié des personnes traitées par le pôle Santé mentale et exclusion sociale de l'hôpital Sainte-Anne sont des migrants, contre 10 à 15 % il y a dix ans, période durant laquelle le nombre de demandeurs d'asile a été multiplié par quatre.

Attaque à Annecy : le suivi psychiatrique des réfugiés en question

La dangerosité potentielle de tel ou tel individu isolé n'est qu'un aspect de l'immense défi que représente la santé mentale des réfugiés. L'identification des troubles est difficile ; les candidats à l'asile ne font l'objet à leur arrivée sur le sol européen que d'une rapide évaluation psychique ; leur suivi est ensuite erratique. Les associations font ce qu'elles peuvent. Quant au secteur de la psychiatrie – lui-même en crise –, il n'en a pas les moyens. Les parlementaires manqueront leur cible s'ils passent à côté de ce sujet lors des prochains débats sur l'immigration. Et s'ils oublient qu'on ne gère pas seulement des flux. On prend en charge des personnes.

